ÉLECTIONS RÉGIONALES 20 ET 27 JUIN

LE RASSEMBLEMENT ÉCOLOGIQUE ET SOCIAL

avec Jean-Laurent

FÉLIZIA

LE PROJET

europe écologie les Verts

PS SOCIAL-ÉCOLOGIE

GENERATION ÉCOLOGIE

GAUCHE RÉPUBLICAINE & SOCIALISTE

MdP MOUVEMENT DES PROGRESSISTES SOCIALE SOLIDAIRE INCLUSIVE

PCF PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

GÉNÉRATION·S le mouvement

place publique

LES RADICAUX DE GAUCHE

UNE RÉGION
POUR TOUTES ET TOUS

Notre région doit vraiment répondre aux problèmes du quotidien. Pour bien vivre en Provence-Alpes-Côte d'Azur, nous avons besoin de services publics renforcés et orientés vers les besoins réels des gens. Seule richesse de celles et ceux qui n'en ont pas, ils disparaissent là où ils sont essentiels, c'est le cas des transports, puisque près de 23% des lignes de TER ont disparu – nous les rétablirons –, c'est aussi le cas de la santé, puisqu'il subsiste des déserts médicaux, en ruralité comme dans certains territoires urbains. Rétablir, renforcer les services publics là où c'est nécessaire sera notre priorité.

Remettons à niveau les transports publics

70% des trajets domicile-travail et 82% des transports de marchandises passent par le réseau routier. C'est un paradoxe, puisqu'avec la crise climatique et la transition écologique à initier, les transports en commun doivent être privilégiés. Pour lutter contre la pollution créée par le secteur routier, nous devons proposer de réelles alternatives à la voiture individuelle à tous les habitants de la région. Nous développerons un maillage cohérent et ambitieux de transports régionaux sur les 31 400 km2 de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

1. Vers des trajets TER à 2€ maximum d'ici la fin du mandat.
2. Retour de la carte Zou à 15€ illimitée sur toute la région la première année, avant la mise en place de la gratuité des transports régionaux pour tous les jeunes jusqu'à 25 ans.
3. La gratuité des transports pour les personnes les plus précaires (personnes âgées, demandeurs d'emploi).
4. Création d'un pass "train des plages" pour voyager en illimité de une à 5 personnes et profiter de notre région en famille.
5. Redéploiement des investissements autoroutiers vers le ferroviaire et les mobilités douces. 179 millions d'€ ont été investis dans le réseau autoroutier, ils doivent être réorientés vers le développement des transports collectifs. Nous ferons un moratoire sur les 13 projets autoroutiers et routiers inscrits dans le Contrat de plan Etat-Région.
6. Augmentation de la fréquence et des amplitudes horaires des TER afin qu'ils soient mieux adaptés aux besoins des usagers. Nous affirmons le caractère public des transports régionaux sans mise en concurrence de la SNCF.
7. Intégration du stationnement en gare dans le "pass Zou" pour favoriser l'intermodalité.
8. Participation au financement de la conversion des cars et camions carbonés pour privilégier des motorisations propres et respectueuses de l'environnement.
9. Accompagnement des plans de déplacement d'entreprises et de développement du vélo sur l'ensemble des territoires.
10. Ouverture rapide de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur afin de mettre fin à la saturation de la ligne littorale, et assurer un renforcement du réseau sur le reste de la région
11. Développer davantage le service public de fret ferroviaire.
12. Réouverture des gares fermées pour rendre ces lieux aux habitants en y implantant des services d'intermodalité, des espaces de travail partagés, des activités associatives

Garantissons un logement digne à chacun

Notre région se caractérise par une sur-occupation des logements (12,7% en PACA contre 7,1% au niveau national), et un manque de logements sociaux (12,9% des résidences principales contre 16,4%) alors que deux habitants de PACA sur trois sont éligibles aux logements sociaux. En appui des autres collectivités et des bailleurs, nous engagerons des actions fortes visant à réduire ces inégalités en matière de logement et à lutter contre l'habitat indigne.

13. Préserver les terres agricoles et les espaces naturels pour contrer la spéculation foncière et réduire les conséquences néfastes de la bétonisation touristique.

14. Soutien financier pour accélérer la mise en œuvre du plan « Logement d'abord » pour le logement social en lien avec les différents bailleurs et les conseils départementaux.

15. Accélérer la rénovation énergétique et thermique des logements par des aides aux particuliers.

16. Contribuer plus largement au financement des programmes de rénovations urbaines.

17. Création d'un guichet unique pour le PASS rénovation.

Construisons ensemble les décisions

Tout comme il n'est plus possible de faire la Ville sans ses habitants, la Région ne peut plus se passer de l'expertise citoyenne. Les compétences de la Région touchent le quotidien de toutes et tous, nous associerons les citoyens à la conception des projets et aux grandes orientations régionales.

18. Implication citoyenne dans les décisions de la Région : conseils citoyens, consultations sur les grands projets, comités d'usagers des services publics, représentants citoyens...

19. Renforcement du rôle du Conseil Économique, Social et Environnemental Régional (CESER), notamment par une plus grande implication dans les prises de décisions politiques régionales et par le renforcement de sa fonction d'évaluation.

20. Renforcement du rôle et des moyens du parlement régional de la jeunesse notamment en consacrant un budget spécifique.

21. Mise en place de budgets participatifs.

22. Création d'un droit de pétition régionale pour recueillir l'avis des citoyens et leur permettre de s'exprimer sur les problématiques régionales.

23. Renforcement des critères sociaux, environnementaux et de démocratie dans les achats, commande d'aide publique, subventions aux associations.

24. Évaluation des politiques publiques pour lutter contre la corruption et les conflits d'intérêt et mettre de la transparence là où cela est nécessaire.

UNE RÉGION QUI PROTÈGE

Ensemble, nous bâtirons une région plus solidaire, protectrice et fraternelle.

Face à tous les risques auxquels les habitants et habitantes de Provence-Alpes-Côte d'Azur peuvent être confrontés, nous voulons une région plus attentive à nos vies, à notre santé, à notre sécurité dans toutes ses dimensions.

Veillons à la sécurité de toutes et tous

La Région ne peut rester en marge de la sécurité de nos concitoyens. Même si la sécurité n'entre pas dans ses compétences principales, elle est en mesure d'améliorer la sécurité des biens et des personnes dans les infrastructures et espaces dont elle a la responsabilité. Nous prendrons donc les mesures nécessaires à l'amélioration effective de la sécurité dans les transports, les lycées...

25. Moyens et présence humaine renforcée dans les transports, aux abords des lycées, avec la création de médiateurs régionaux de la tranquillité publique.

26. Aide à la mise en place de financement de référents de quartiers (politique de la ville).

27. Plan régional pour la sécurité des femmes dans les transports. Lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans les transports : formation des personnels, présence humaine renforcée, présence de permanences d'associations dans les gares.

28. Soutien renforcé aux associations de victimes.

Agissons pour la santé

La crise de la COVID-19 a plus que jamais mis en lumière le besoin d'un service public de la santé. Or, les différentes restructurations ont mis à mal ce service essentiel. Nous impliquerons la Région dans la restauration de ce droit à la santé auquel a droit tout un chacun. Cela passe par une meilleure prévention et une lutte contre les déserts médicaux.

29. Plan massif de formation de professionnels de santé et mise en place d'un schéma régional des formations sanitaires et sociales, en concertation avec les acteurs sur le terrain, basé sur un recensement des besoins en formation au plus près des territoires.

30. Développement de centres et de maisons de santé pour lutter contre les déserts médicaux.

31. Lutte contre toutes les pollutions, en lançant un plan pluriannuel pour améliorer la qualité de l'eau, de l'air et des sols.

32. Création d'une agence environnementale de santé en PACA afin de coordonner l'ensemble des acteurs de la région (médecine de ville, hôpitaux, autorité régionale de santé...) autour des problématiques environnementales.

33. Porter une vision exigeante auprès de l'ARS sur les besoins de la population en matière de santé publique et d'offre hospitalière de proximité.

34. Améliorer la prévention contre les épidémies en lien avec l'Agence régionale de Santé (ARS) pour assurer les réponses d'urgences sanitaires avec la mise à disposition de moyens et matériels : stocks de masques, dispositifs de protection et de dépistages ...

35. Mise en place d'un schéma régional des formations sanitaires et sociales, en concertation avec les acteurs sur le terrain, basé sur un recensement des besoins en formation au plus près des territoires.

36. Développement des filières sanitaires et sociales dans les lycées pour notamment prévenir les risques infectieux et épidémiologiques.

37. Amplifier les efforts de prévention santé, particulièrement à destination des jeunes, et notamment concernant l'accès à la contraception, à l'IVG et pour la prévention des IST.

Anticipons les risques naturels

Le drame qui a endeuillé la vallée de la Roya, les phénomènes climatiques extrêmes qui se multiplient, nous invitent à mieux anticiper les risques naturels qui vont s'amplifier avec le changement climatique.

38. Plan de végétalisation massif des espaces urbains des collectivités locales partenaires, gestion durable de nos forêts et de nos espaces naturels pour lutter contre le dérèglement climatique.

39. Zéro artificialisation nette de terres d'ici 2023.

40. Accompagner les communes dans l'évaluation et la prise en compte des risques.

Valorisation de nos espaces naturels

41. Préserver et développer les parcs naturels régionaux et en faire des espaces d'avant garde en matière de tourisme durable et éco-responsable.

42. Développer les partenariats entre les parcs naturels régionaux et les établissements scolaires afin de favoriser l'accès de nos jeunes à notre patrimoine naturel régional.

43. Garantir une desserte en transports publics des espaces naturels exceptionnels de notre région, pour permettre à chacun d'accéder à notre environnement.

44. Renforcer les prérogatives et les moyens des gardes des parcs régionaux pour favoriser leur préservation.

Développons l'autonomie et la sécurité alimentaire

Si la région Provence-Alpes-Côte d'Azur possède une agriculture d'excellence, seulement un quart de nos besoins sont couverts par l'agriculture de notre région et nous dépendons trop largement d'importations. Aujourd'hui, encore trop de productions sollicitent des pesticides et sont destinées à l'exportation alors que nous avons besoin dans cette région de pouvoir développer les circuits courts et de proposer une alimentation de qualité, bio qui soit accessible au plus grand nombre.

45. Soutien à une agriculture bio de qualité et aux circuits courts, notamment par des aides à l'installation de jeunes paysans bio

46. Préserver le foncier agricole en sanctuarisant les terres fertiles disponibles et poursuivre la reconquête des terres agricoles dans la région en privilégiant l'exploitation de la terre à la bétonisation des espaces.

47. Objectif de 60% d'agriculture biologique d'ici 2030 et mobilisation pour la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires.

48. Garantie d'une alimentation de qualité et de proximité dans les cantines par l'augmentation de la part de bio et en privilégiant les producteurs locaux.

49. Favoriser et soutenir le développement de l'agriculture urbaine. Les villes disposent de parcelles à mettre en valeur en leur permettant de devenir productrices de produits agricoles, locaux et disponibles en circuit-courts.

UNE RÉGION D'AVENIR

Nous pouvons faire de notre région un territoire d'avenir. Sortons des approches du passé, en nous appuyant sur les énergies de tous les acteurs du territoire.

Engageons vraiment la transition énergétique

La Région PACA dispose du soleil, du vent, de la mer… autant d'énergies naturelles à exploiter mais qui n'assurent que 10% de sa couverture énergétique. En pointe dans les énergies renouvelables, leur développement reste à ce jour insuffisant. Nous investirons massivement dans la recherche, l'efficacité énergétique, et les énergies renouvelables afin de que la région PACA devienne la première région solaire et valorise toutes les autres sources d'énergies alternatives.

50. Mise en place de subventions en faveur de la production locale d'énergie renouvelable.

51. Lutte contre la précarité énergétique qui touche durement de nombreux foyers, par des aides ciblées de la région.

52. Accompagnement de la transition industrielle par l'investissement dans la recherche et l'innovation, en soutenant les industries en transition.

53. Création d'une Agence régionale énergie-climat et d'un Comité de pilotage de la transition énergétique réunissant tous les acteurs publics concernés au sein de la Conférence territoriale de l'action publique (CTAP).

54. Mise en place de conventions citoyennes pour le climat.

Développons l'emploi et une économie durable

Si l'économie de la région PACA est dynamique, la croissance qu'elle génère est peu créatrice d'emploi et insuffisamment tournée vers les défis que lui impose la transition écologique. Dotée d'un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale (8,9% contre 7,6%), il est urgent de soutenir résolument les entreprises et les acteurs économiques en privilégiant une économie durable et créatrice d'emploi. Notre action sur ces sujets à travers ces mesures doit permettre de créer 100 à 150 000 emplois sur la durée du mandat.

55. Financement de 100 000 formations en lien avec les besoins du territoire et en priorité dans les métiers de la transition écologique et dans l'économie sociale et solidaire (ESS).

56. Vers un accès universel à la formation professionnelle(simplification, prise en charge financière, élargissement des critères et du nombre de places, soutien aux démarches, accompagnement et sécurisation des parcours…).

57. Construire avec tous les acteurs de l'emploi, et de la formation une politique publique de formation en instaurant des conférences régionales pour l'emploi et la formation.

58. Engager la Région PACA dans une démarche « Territoires zéro chômeur de longue durée ».

59. Soutien aux acteurs économiques fragilisés par la crise du COVID.

60. Privilégier l'implantation locale des entreprises de façon à restreindre leur empreinte écologique (l'alimentation, la santé, les énergies...) et sauvegarder l'emploi.

61. Conditionnalité écologique et sociale des aides aux entreprises.

62. Valorisation et développement du travail manuel et des savoirs locaux (parfumerie, agroalimentaire, ...).

63. Soutien de l'économie de la « 3ème révolution industrielle » associant les ENR, le numérique, le stockage de l'énergie et la mobilité électrique (efficacité énergétique des bâtiments, filière de recyclages, mobilité sans carbone...).

64. Plan d'accompagnement et de développement pour des industrie décarbonées et respectueuses de l'environnement notamment autour de l'Etang de Berre, de Gardanne et requalification des friches industrielles.

65. Accompagner et faciliter le développement du secteur de l'ESS en aidant les coopératives, les sociétés coopératives participatives (SCOP), les sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC), les associations, avec notamment la mise en place d'une aide significative à la reprise d'entreprises par les salariés en cas de fermeture.

Donnons la priorité à l'avenir des jeunes

11% des jeunes entre 15 et 24 ans sont sans diplôme ou non scolarisés (le taux le plus élevé de France), la part des jeunes de 18-25 ans non insérés est de 25,2% dans la région, la pauvreté et la précarité sont une réalité pour un nombre inacceptable de jeunes. Nous relèverons fermement ce défi de cette jeunesse que la Région PACA présidée par Estrosi-Muselier a délaissé.

66. Lancement d'un plan ambitieux de construction de 6 nouveaux lycées.

67. Grand plan de rénovations durables et écologiques des lycées (normes environnementales HQE) et mise aux normes de l'accessibilité aux personnes handicapées.

68. Investir dans l'équipement et le numérique pour les lycées publics, en partenariat avec les équipes pédagogiques, pour répondre aux besoins réels des élèves et des enseignants.

69. Chèque Réussite de 200€ aux élèves entrant en seconde pour favoriser l'accès à la culture pour tous.

70. Soutien à l'apprentissage, au compagnonnage.

71. Promouvoir le lien intergénérationnel en favorisant le tutorat avec les Seniors.

72. Lutter contre le décrochage scolaire dans les lycées en accompagnant les acteurs associatifs.

73. Création d'un chèque "numérique et connexion" pour que les étudiants puissent s'équiper de matériel performant et d'une clé internet, contre les inégalités d'accès.

74. Renforcement des investissements dans les infrastructures et les équipements de recherche et d'innovation en lien avec les universités et les établissements d'enseignement supérieur de la région.

75. Soutien aux épiceries solidaires étudiantes, priorité à la rénovation et la construction de logements étudiants.

76. Plan de soutien à l'éducation populaire et participation au financement des formations BAFA et BAFD.

77. Plan d'aide contre le harcèlement scolaire dans les lycées et les centres de formations (sensibilisation, formations, ligne d'écoute).

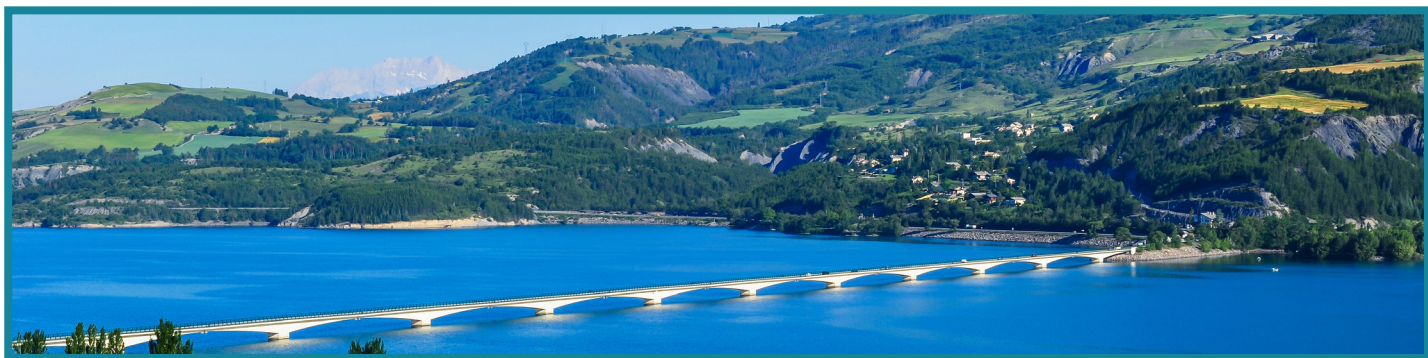

Pour un aménagement durable de notre territoire

78. Priorité dans les politiques régionales d'aménagement au désenclavement des territoires isolés, mal équipés ou mal desservis.

79. Faire de PACA la première région du tourisme durable et respectueux de l'environnement, mieux réparti sur les quatre saisons.

80. Création de TPR (Territoires Prioritaires de la politique de la Région) afin de concentrer les actions de la région là où le besoin est le plus présent.

81. Création d'un Observatoire Régional des inégalités sociales et territoriales aidant à mieux orienter les actions de la région.

82. Accompagnement des entreprises novatrices du tourisme qui développent les modèles d'implantation sobres et vertueux et création d'un PASS mobilité douce pour les touristes afin de privilégier le train et les mobilités alternatives à la voiture.

83. Soutien aux communes pour mieux lutter contre les décharges sauvages et les dépôts illégaux de déchets dans la nature sur leurs territoires.

84. "Région zéro déchet polluant" : diminuer les pollutions, favoriser le traitement local des déchets et la gestion des filières pour éviter les flux importants de transports.

85. Moratoire sur les centres commerciaux périphériques et des plateformes logistiques géantes.

86. Protection de la biodiversité et du vivant afin de tendre vers une région "nature préservée", et protéger les milieux naturels en rétablissant les continuités écologiques.

87. Développement de politiques de l'eau ambitieuses, concertées et adaptées aux dérèglements climatiques.

88. Création d'une délégation régionale dédiée à la préservation du vivant et au bien-être animal.

UNE RÉGION DES LIBERTÉS DE L'ÉMANCIPATION ET OUVERTE SUR LE MONDE

Des Alpes à la Provence, de la côte d'Azur à la Vallée du Rhône, notre région doit être un espace de liberté et d'égalité, de laïcité, de création et d'imagination pour tous ses enfants. Parce que, plus que les autres territoires, elle est en lien avec le reste du monde, elle doit être toujours plus accueillante envers celles et ceux qui viennent d'ailleurs.

Partageons l'accès à la culture et au sport

La culture est un enjeu essentiel. Comme les confinements l'ont démontré, la culture est un levier d'émancipation essentiel de notre quotidien. Elle représente 50 000 emplois et 5% du PIB. Son développement, ainsi que celui du sport, doivent être des priorités de la politique régionale.

89. Mise en place du "Pass Culture Sport": limiter à 10€ le coût d'adhésion pour tous les jeunes de la région aux associations culturelles ou sportives de leur choix.

90. Développement de lieux culturels et tiers-lieux de manière équilibrée sur tout le territoire.

91. Plan pluriannuel de soutien aux associations culturelles.

92. Soutien financier aux communes pour la construction de lieux culturels dans les quartiers populaires et dans les zones rurales.

93. Renforcement du soutien aux artistes implantés sur le territoire régional.

94. Aides à la création artistique et à l'installation de résidences d'artistes.

95. Nous encouragerons les projets artistiques qui développeront des passerelles entre les territoires et les publics.

96. Promouvoir la diversité des langues et cultures régionales et minoritaires.

97. Favoriser l'accès à la culture des publics « empêchés » (hôpitaux, prisons, établissements médico-éducatifs, EHPAD ....).

98. Favoriser les démarches limitant l'impact environnemental des grands festivals ("éco-festival").

Assurons l'égalité des territoires

99. Création d'une agence territoriale de relocalisation des services de proximité (chacun doit avoir les mêmes possibilités en termes de formation, déplacements...)

Une région égalitaire et inclusive

100. Une région féministe : une vice-présidence de la région dédiée à l'égalité et une conception des politiques et des budgets envisageant systématiquement les questions d'égalité femmes-hommes. Renforcement de la représentation des femmes et des organismes agissant pour l'égalité au sein du CESER.

101. Soutien aux associations mobilisées contre les violences faites aux femmes, et pour les droits sexuels et reproductifs (planning familial...).

102. Soutien à l'action associative et aux programmes de prévention contre toutes les discriminations, le racisme, l'homophobie. Formation des personnels aux discriminations liées au genre, à l'origine ou à l'orientation sexuelle.

103. Maison régionale des fiertés LGBTQI+.

104. Une région inclusive : consultation des associations agissant sur la question du handicap, financement des projets d'infrastructures conditionné à un respect réel des normes d'accessibilités.

Provence, Alpes, Côte d'Azur, acteur de la Méditerranée

Nous ouvrirons notre région au reste du monde et l'inscrirons résolument dans le continuum méditerranéen. Nous associerons les acteurs de la société civile à une redéfinition de la coopération internationale afin d'amplifier le rayonnement de notre région à l'extérieur et démultiplier ses actions auprès de nos partenaires institutionnels. Sans pour autant négliger la dimension économique, nous aurons à cœur d'engager notre région dans la construction d'une Méditerranée humaniste et solidaire, soucieuse de l'environnement.

105. Développement d'une coopération avec d'autres territoires au service de la transition écologique, de l'économie collaborative en s'appuyant sur les fonds européens et des projets innovants.

106. Participation au financement des programmes de recherche internationaux sur le changement climatique en Méditerranée, pour le renforcement de la protection des animaux marins dans le sanctuaire Pelagos.

107. La région doit se doter d'une véritable politique d'accueil et d'insertion des réfugiés et des migrants. La région doit jouer un rôle de coordination des initiatives et des acteurs qui investissent la question migratoire à l'échelle du territoire.

108. Relance de la coopération internationale avec les territoires voisins (Ligurie, Catalogne...) mais aussi avec l'Afrique ou le Moyen Orient, les rives Sud et Est de la Méditerranée, horizons naturels du rayonnement de notre région.

109. Valorisation des atouts de la région à l'extérieur, notamment son expertise en matière de gestion de ses territoires (Provence verte, parcs naturels régionaux...).

LE RASSEMBLEMENT ÉCOLOGIQUE ET SOCIAL

avec Jean-Laurent FÉLIZIA

felizia2021.fr